

LE SITE RUSH-FX.COM

Category: [Placements atypiques](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose de faire des trades sur différents produits. La spéculation sur les contrats CFD est extrêmement dangereux pour l'épargne des consommateurs. Cela l'est encore plus quand le site est frauduleux. Il est fiché sur la liste noire de l'AMF



Le site internet :

Il a été créé le 29/03/2020. Nous publions le whois :

<https://domainbigdata.com/rush-fx.com>

Nos recherches :

La page accueil :

Nous la publions ci-dessous :

[La page accueil du site RushFX](#)

Certaines formules sont reprises du site yomoni.fr.

<https://www.yomoni.fr/a-propos/equipe>

Certaines affirmations sont surprenantes :

« Fin octobre 2019, plus de 12000 clients nous faisaient déjà confiance avec près de 200 millions d'euros d'encours sous gestion. »

Le résultat est excellent pour ce site créé le 20/03/20 !

Le téléphone :

Le site utilise :

Le numéro 00 44 20 36 70 11 74

Le numéro 01 79 73 31 32

Les informations juridiques :

Le site indique appartenir à la société NEXTRADE LTD, Trust Company Complex, Ajeltake Island, Majuro, Marshall Islands, MH96960 Company No: 80384

Cette adresse est connue. Elle est utilisée par le site kracoin.fr. Vous pouvez consulter nos recherches avec le lien ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/cryptomonnaies/le-site-kracoin-fr/>

Les produits proposés sont obligatoirement soumis à des régulations et des agréments. Le site ne comporte aucune information de la sorte. Ce simple fait doit vous faire fuir.

La société nextrade ltd est connue de l'ADC France. Elle est utilisée notamment par les sites suivants :

cryptoquicker.com

rushbanq.com

tradabank.co

verticoïn.com

wallexe.com

L'adresse postale aux îles Marshall est une adresse d'enregistrement pour les entités offshore.

<https://offshoreleaks.icij.org/nodes/287331>

<https://panama.data2www.com/a/287331>

Il est à noter qu'il s'agit de l'usurpation du nom d'une vraie société anglaise régulée par la FCA (organisme de contrôle anglais). Il s'agit de la société NEXTRADE WORLDWIDE LTD

<http://adcfrance.fr/cryptomonnaies/les-sites-www-verticoïn-com-www-kryptowize-com-www-moneyo-io-bourseprive-com/>

L'adresse 35 rue de Ponthieu à Paris correspond à une société de domiciliation.

Les conditions générales de vente :

Nous les publions ci-dessous :

[Les conditions générales du site RushFX](#)

Il s'agit d'une copie de celles du site Moneyo.com :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2020/06/La-page-du-site-moneyo.com-Termes-et-Conditions.pdf>

Les produits :

Nous publions la plaquette du site :

[La plaquette du site RUSH-FX.com](#)

La page « Bourse » :

Nous la publions ci-dessous :

[La page bourse du site RushFX](#)

Il s'agit de la copie de la page tarifs du site Yomoni.fr qui a été plagié par FC-Asset.com.

<https://www.yomoni.fr/tarifs>

Vous trouverez nos recherches sur ce site avec le lien ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/le-site-fc-asset-com/>

La page « Livret » :

Nous la publions ci-dessous :

[La page livret du site RushFX](#)

Il s'agit d'une copie de l'article Communauté. ING et sur le site ING.

<https://communaute.ing.fr/t5/FAQ/Le-compte-%C3%A0-terme-est-il-soumis-%C3%A0-fiscalit%C3%A9/td-p/23>

La page « Pourquoi les cryptomonnaies » :

Nous la publions ci-dessous :

[La page crypto monnaies du site RushFX](#)

Il s'agit de la copie intégrale de la page du site moneyo.io / .com. Vous trouverez le résultat de nos recherches avec le lien ci-dessous :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2020/07/La-page-Pourquoi-investir-dans-les-crypto-du-site-moneyo.io_.pdf

Les règlements :

Le site utilise :

La société NEXTRADE LTD

Un compte bancaire portugais ouvert ayant l'IBAN PT50 0033 0000 4561 2967 467 05

La société bulgare UNIVERSE DATA LTD EOOD

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

